

**Compte rendu de la réunion de conseil
municipal
du 27 septembre 2022**

La Poterie-Mathieu

PRIME POUR L'OBTENTION D'UN DIPLOME

Le conseil municipal vote **POUR** l'attribution des primes ci-dessous pour l'obtention d'un diplôme :

Pour un CAP / BEP	50 €
Pour un Bac ou Bac Pro ou équivalent	150 €
Pour un Bac +2	150 €

Pour la proposition de prime pour passer le permis de conduire et le BSR, décision remise au prochain conseil municipal, le temps de prendre plus de renseignements.

**REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE
D'AMENAGEMENT**

la Loi de finances pour 2022, dans son article 109, a modifié l'article L.331-2 du code de l'urbanisme. Un taux commun a été voté par la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge de **20 %**. Le conseil municipal vote **CONTRE** un taux de reversement du produit de la taxe d'aménagement des communes vers l'EPCI à 6 voix Contre et 4 voix Pour.

CADEAU DE NOEL POUR LES ENFANTS

Le conseil municipal propose de reconduire l'opération de l'année dernière : 20 € par enfant jusqu'à 11 ans inclus.

TARIF CAV'URNE (CIMETIERE)

Une demande a été faite à la mairie pour fonder une cav'urne dans le cimetière (sépulture enterrée destinée à accueillir 1 ou 2 urnes). Le conseil décide à l'unanimité d'appliquer le même tarif que pour une concession caveau : soit 150 € pour 50 ans.

**TABLEAU ELECTRICITE DE LA SALLE
COMMUNALE**

M. Tranquille, électricien, fait part au maire que le tableau et l'équipement électrique de la salle communale ne sont plus aux normes EPR.
3 devis vont être demandés.
Décision lors du prochain conseil.

MAISON (PROCEDURE D'ABANDON)

Pour faire avancer le dossier concernant la maison de Mme MARTIN, le maire présente un devis de Maître Jean-Christophe LE COUSTOMER de Caen (Calvados) pour effectuer et suivre la procédure d'abandon manifeste pour la propriété sise au 37 RD 137 sur la commune de La Poterie Mathieu.

Les honoraires s'élèvent à une estimation entre 1680 € et 2680 € TTC. Ce devis ne comprend pas l'acte d'expropriation si les propriétaires ne répondaient pas.

Le conseil accepte le devis, avec une clause stipulant 2680€TTC maximum.

QUESTIONS DIVERSES

- Correspondant incendie et secours : Emmanuel Ghesquière-Ragot est nommé par arrêté communal.
- Marquage arrêt des cars : pas suffisamment voyant. Guy Lainé (vice-président LPA compétence transports) a répondu que c'était en cours. Le dossier est suivi par LPA et la région.
- Point sur le chantier entre les 2 châteaux d'eau et Projet d'enfouissement à La Belle Épine (par le service des eaux SIAEP) : Le chantier a démarré du côté Épaignes / Le Bois-l'Abbé. La partie côté La Poterie-Mathieu devrait démarrer au 1^{er} trimestre 2023 et conjointement avec les travaux d'enfouissement du SIEGE. (Syndicat d'électricité)
- La fibre : Tous les opérateurs peuvent s'installer sur la commune, hormis 2 foyers qui seront déployés en même temps que LIEUREY. Les opérateurs ne le veulent pas forcément tous.
- Réfléchir à un nom à donner à la voie dans le lotissement Rue de la Varenne. Le Conseil doit délibérer à la prochaine réunion.
- Salle communale :
 - o Table pique-nique : attente du devis
 - o Voir quels petits jeux pour enfants on peut mettre au niveau de l'espace extérieur.
- Le panneau d'entrée du village est tombé (près de J.L. Pépin). Commande de brides pour le refixer.

Fin de séance à 20h50.